

Rétributions des familles

Année scolaire 2021-2022

1. À quoi servent-elles ?

Les rétributions des familles servent à :

- couvrir les dépenses liées à la pastorale
- couvrir les dépenses liées à l'entretien, la rénovation, la construction ou le remboursement des Bâtiments
- couvrir les dépenses liées aux cotisations dues à la DEC et l'UDOGEC
- couvrir les dépenses liées aux assurances des élèves
- couvrir les dépenses liées aux sorties scolaires et aux activités pédagogiques exceptionnelles

2. Montant des Rétributions des Familles

Afin de lisser les dépenses sur toute l'année, le Conseil d'Administration de l'OGEC a fixé le montant des rétributions des Familles pour l'année scolaire 2021-2022 :

Pour l'année par enfant :

Cours	Bâtiments + cotisations + assurance	Activités Pédagogiques	Catéchèse (si participation)	Fournitures Scolaires	Total	Mensualités
PS	330 €	4 €			334 €	30,40€
MS	330 €	4 €			334 €	30,40€
GS	330 €	4 €			334 €	30,40€
CP	330 €	8 €		12 €	350 €	32 €
CE1	330 €	8 €	14 €	12 €	350 € ou 364 €	35 € ou 36,40 €
CE2	330 €	8 €	20 €	12 €	350 € ou 370 €	35 € ou 37 €
CM1	330 €	12 €	21 €	10 €	352 € ou 373 €	35,20 ou 37,30 €
CM2	330 €	12 €	21 €	10 €	352 € ou 373 €	35,20 ou 37,30 €

Les prélèvements s'effectueront sur 10 mois de septembre à juin inclus.

Le montant de la première colonne est fixé à 275 € pour le 3^{ème} enfant scolarisé dans l'école.

2. Modalités de paiement (Merci de cocher la case correspondante)

Le prélèvement mensuel sur votre compte au 10 de chaque mois du mois de septembre au mois de juin.

Si c'est la première fois que vous payez les rétributions par prélèvement mensuel ou si vous avez changé de banque ou de compte bancaire, fournissez un R.I.B en plus de l'autorisation de prélèvement en bas de cette feuille.

Le paiement par chèque mensuel (10 fois)

Le paiement par chèque en 1 ou 3 fois

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère :

Nom et prénom du 1^{er} enfant :

Nom et prénom du 2^{ème} enfant :

Nom et prénom du 3^{ème} enfant :

Enfant 1 €

Enfant 2 €

Enfant 3 €

Total : €

Date :

Signature :

3. Réception des factures

Une facture annuelle est envoyée par mail aux familles au mois de Septembre avec un échéancier sur l'année.

4. Mandat de prélèvement + RIB/IBAN à fournir

Mandat de prélèvement SEPA <small>Single Euro Payments Area</small>		<small>En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) à envoyer des instructions à votre banque pour débitez votre compte, et (B) votre banque à débitez votre compte conformément aux instructions de</small>	
<small>Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.</small>			
Référence unique du mandat :		Identifiant créancier SEPA :	
Débiteur :		Créancier :	
Votre Nom		Nom	
Votre Adresse		Adresse	
Code postal		Code postal	
Ville		Ville	
Pays		Pays	
IBAN		IBAN	
BIC		BIC	
A :		Le :	
Signature :		Paiement : <input type="checkbox"/> Récurrent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel	
		Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
Veuillez compléter tous les champs du mandat.			